



Labour

Travail

INTERNATIONAL LABOUR AFFAIRS – AN OVERVIEW

Labour Program: An International Mandate

Human Resources and Skills Development Canada's Labour Program manages Canada's international labour affairs and represents the country in international discussion of matters such as the elimination of forced labour and child labour, workplace health and safety, industrial relations and employment standards. The Labour Program negotiates and implements Labour Cooperation Agreements with Canada's free trade partners and represents Canadian interests in multilateral organizations dealing with labour issues, including the International Labour Organization.

International Labour Issues

The Government of Canada has taken a leadership role in addressing international labour issues. Promoting fundamental labour rights and Canadian values worldwide directly supports social stability in developing countries. It also contributes to reducing the growing divide between rich and poor.

The Labour Program actively participates on the international stage by:

- representing Canada in international forums;
- negotiating and implementing international labour cooperation agreements and cooperation frameworks;
- implementing programs to promote improved labour administration in developing countries; and
- promoting respect for internationally recognized core labour standards at home and abroad.

Canada's Action on Labour Rights

Canada has long been a leader in the area of human rights and democratic governance – the reflection of a society that is based on the values of fairness, justice, achievement and opportunity for all – and will

continue to help its international partners address social and labour challenges.

Labour Cooperation Agreements

The Labour Program negotiates and implements Labour Cooperation Agreements (LCAs) with Canada's free trade partners. LCAs help create work environments in which fundamental labour standards are respected.

LCAs play a key role in levelling the playing field for Canadian enterprises by ensuring our competitors do not gain a competitive advantage by failing to respect fundamental labour rights. The objective is that economic growth be achieved in a fair and sustainable manner.

Highlights for the Future

The Labour Program will continue to support Canadian interests and values through its dedicated work in the negotiation and implementation of international Labour Cooperation Agreements with free trade partners.

The Labour Program will also continue to foster cooperation between Canada, the United States and Mexico in the context of the North American Agreement on Labour Cooperation in addition to providing leadership in international discussions dealing with labour issues.

The Labour Program is promoting respect internationally for the core labour principles of freedom of association, the abolition of child labour, the elimination of forced or compulsory labour and the elimination of discrimination in the workplace .

To find out more, call toll-free 1-800-622-6232 or visit labour.gc.ca.

You can order this publication by contacting: **Publishing Services**
Human Resources and Skills Development Canada
140, promenade du Portage, Phase IV, 12th Floor Gatineau (Québec)
K1A 0J9
Fax: 819-953-7260 Online: <http://www.hrsdc.gc.ca/publications>

© Her Majesty the Queen in Right of Canada, 2010

This document is available on demand in alternative formats (Large Print, Braille, Audio Cassette, Audio CD, e-Text Diskette, e-Text CD, or DAISY), by contacting 1 800 O-Canada (1-800-622-6232). If you have a hearing or speech impairment and use a teletypewriter (TTY), call 1-800-926-9105.

Paper: Cat. No.: HS24-82/2010 • ISBN: 978-1-100-51344-7



Travail

Labour

AFFAIRES INTERNATIONALES DU TRAVAIL – APERÇU

Le Programme du travail : un mandat international

Les responsables du Programme du travail, de Ressources humaines et Développement des compétences Canada, gèrent les affaires internationales du travail du Canada et représentent le pays à l'étranger lors de discussions sur des questions comme l'élimination du travail des enfants et du travail forcé, la santé et la sécurité au travail, les relations industrielles et les normes du travail. De plus, les représentants du Programme négocient et mettent en œuvre des accords internationaux de coopération dans le domaine du travail avec les partenaires de libre-échange du Canada et représentent les intérêts des Canadiens auprès d'organismes multilatéraux qui s'occupent des enjeux relatifs au travail, y compris l'Organisation internationale du Travail.

Les enjeux internationaux du travail

Le gouvernement du Canada joue un rôle de chef de file international en ce qui a trait aux enjeux internationaux du travail. La promotion des droits fondamentaux des travailleurs et des valeurs canadiennes à l'échelle mondiale appuie directement la stabilité sociale des pays en développement. La promotion des droits contribue également à la réduction de l'écart grandissant entre les riches et les pauvres.

Le Programme du travail prévoit une participation active sur la scène internationale, à savoir :

- représenter les intérêts canadiens dans les forums internationaux;
- négocier et mettre en œuvre des accords internationaux de coopération dans le domaine du travail ainsi que des cadres de collaboration;
- mettre en œuvre des programmes pour promouvoir le renforcement des administrations du travail des pays en développement;
- faire la promotion, au Canada comme à l'étranger, du respect des normes fondamentales du travail reconnues à l'échelle internationale.

Plan d'action du Canada concernant les droits dans le domaine du travail

Le Canada est depuis longtemps un chef de file dans le domaine des droits de la personne et de la gouvernance démocratique. Il est le miroir d'une société fondée sur les

valeurs d'équité, de justice et d'accomplissement et sur l'offre de multiples occasions pour tous. Il continuera d'aider ses partenaires internationaux à relever les défis d'ordre social et liés au travail.

Accords de coopération dans le domaine du travail

Les représentants du Programme du travail négocient et collaborent étroitement avec les pays partenaires de libre-échange du Canada. Les accords de coopération dans le domaine du travail aident à créer des environnements de travail où les normes fondamentales du travail sont respectées.

Les accords de coopération jouent un rôle essentiel en contribuant à uniformiser les règles du jeu à l'échelle internationale pour le bénéfice des entreprises canadiennes. En effet, elles permettent de s'assurer que les compétiteurs du Canada ne gagnent rien sur le plan de la concurrence en ne respectant pas les droits fondamentaux du travail. L'objectif est de favoriser une croissance économique équitable et durable.

Principaux projets à venir

Les représentants du Programme du travail continueront de promouvoir les intérêts et les valeurs des Canadiens en négociant et en mettant en œuvre des accords internationaux de coopération dans le domaine du travail avec des partenaires de libre-échange.

Les représentants du Programme du travail continueront également de favoriser la collaboration entre le Canada, les États-Unis et le Mexique dans le contexte de l'Accord nord-américain de coopération dans le domaine du travail et de faire preuve de leadership lors des discussions internationales portant sur des questions touchant le travail.

Le Programme du travail fait, à l'échelle internationale, la promotion du respect des principes fondamentaux de liberté d'association relatifs au travail, de l'abolition du travail des enfants, de l'élimination du travail forcé ou obligatoire et de l'élimination de la discrimination en milieu de travail.

Pour en savoir plus, appelez sans frais au 1-800-622-6232 ou consultez travail.gc.ca.

Vous pouvez obtenir cette publication en communiquant avec :

Services des publications

Ressources humaines et Développement des compétences Canada
140, promenade du Portage, Phase IV, 12^e étage, Gatineau (Québec) K1A 0J9
Télécopieur : 819-953-7260 En ligne : <http://www.rhdcc.gc.ca/publications>

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, 2010

Ce document est offert en médias substitués sur demande (gros caractères, braille, audio sur cassette, audio sur DC, fichiers de texte sur disquette, fichiers de texte sur DC, ou DAISY) en composant le 1 800 O-Canada (1-800-622-6232). Les personnes malentendantes ou ayant des troubles de la parole qui utilisent un télécopieur (ATS) doivent composer le 1-800-926-9105.

Papier : N° de cat. : HS24-82/2010 • ISBN : 978-1-100-51344-7